



Une équipe d'enseignants « pros »



« Un établissement à taille humaine où chaque élève trouve sa place »

### Collège Saint JOSEPH

13, rue Principale

BP 26

63450 SAINT SATURNIN

Tel : 04.73.39.30.19

Mail : [ce.0631111R@ac-clermont.fr](mailto:ce.0631111R@ac-clermont.fr)

Net : [www.college-saint-saturnin.fr](http://www.college-saint-saturnin.fr)



« Apprendre, progresser, s'amuser, pratiquer la compétition »

### Centre Hippique du Val d'Orcet

Zone de loisirs Route de Clermont

RD978 63670 Orcet

Tel : 04.73.77.81.99

Mail : [dauphin.olivier@wanadoo.fr](mailto:dauphin.olivier@wanadoo.fr)

## Classes à Horaires Aménagés Equitation Dès Septembre 2016

**Tous les mardis et jeudis scolaires (2 niveaux)**  
**de 15 h 40 à 17 h 30**

**Tarifs réduits par rapport à un cours normal**

**Inscription au collège (Nbr places limitées)**

**---Portes Ouvertes le samedi 19 mars 2016---**

#### Responsable scolaire

M. DEHAVANNE

Chef d'établissement du Collège

04.73.39.30.19

#### Responsable sportif

M. DAUPHIN

Directeur / Pro

04.73.77.81.99

## Section à Horaires Aménagés Equitation

### Objectifs :

Favoriser la réussite sportive et scolaire de votre enfant en lui permettant de concilier étude et passion.

Les cavaliers bénéficieront d'horaires aménagés une fois par semaine, le mardi ou le jeudi, suivant leur niveau. Ils seront véhiculés dès 15h40 vers le Centre Hippique du Val d'Orcet pour s'entraîner.

Cela leur permettra d'avoir un entraînement à un horaire privilégié (moins de monde), de bénéficier d'un tarif réduit et d'avoir, dès 18 h, fini leur activité, permettant ainsi un gain de temps pour le travail scolaire.

### Organisation

#### Au collège :

Les enfants suivent tous les cours de la semaine dans le même volume horaire que leurs camarades non sportifs.

#### Entre la fin des cours et l'entraînement :

Le mardi ou le jeudi, les cours s'arrêtent à 15h40 et un éducateur du collège les emmène en mini bus 9 places au Centre Hippique du Val d'Orcet.

#### L'entraînement :

Pris en charge par un diplômé d'Etat, ils suivent une heure d'entraînement jusqu'à 17 h 30.

#### Après l'entraînement :

Les parents viennent chercher les enfants.

Si ils sont internes, un éducateur les véhicule pour retourner au collège.

### La scolarité

*« Un établissement à taille humaine où chaque élève trouve sa place »*

Etablissement familial de 200 élèves à l'écoute des familles.

4 bus scolaires acheminent tous les jours les élèves vers le collège.

Les horaires : 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 50 à 16 h 50

RDV collectifs et individuels avec les enseignants dès le premier mois de scolarité.

6 bulletins de notes et 3 bulletins trimestriels dans l'année.

Des projets tout au long de l'année pour apprendre autrement (sportifs, linguistiques, culturels, intergénérationnels, environnementaux...).

Réunions régulières pour comparer le suivi scolaire et le suivi sportif.

### Comment s'inscrire ?

#### 1/ Appeler rapidement le secrétariat

Il s'agira pour l'enfant et la famille d'indiquer le projet sportif et scolaire du jeune. Préciser quel est le niveau du jeune cavalier.

Une préinscription sera réalisée et nous indiquerons alors les élèves retenus.

#### 2/ Prendre contact avec M. Dauphin du Centre Hippique du Val d'Orcet

Dès que le collège valide l'inscription, appelez le centre hippique pour remplir un dossier, impérativement avant la rentrée scolaire.

#### 4/ Inscription définitive

Dès que M Dauphin entérine l'inscription des enfants.

### Quel coût ?

Côté Collège : 64,5 € /mois de scolarité. Demi-pension payée au repas (carte magnétique).

Possibilité d'internat (renseignements au collège).

Côté Equitation : 525 € / an.

Cotisation : 425€ au Centre hippique et licence (400€ + 25 € licence pour l'année avec possibilité de paiements en plusieurs fois).

Transport : paiement au collège 10 € / mois (100 € / an).

### Le contenu technique des entraînements

Unique en Auvergne, cette section est ouverte aux cavaliers débutants à Galop 3 (1<sup>er</sup> groupe) et Galop 3 et plus (2<sup>ème</sup> groupe), de la sixième à la troisième.

Les groupes n'excèdent pas 8 enfants, ce qui offre des conditions optimales pour l'apprentissage.

Grâce à une pédagogie adaptée et modulable en fonction de l'évolution de chaque enfant, l'enseignant définira des objectifs précis, en terme de comportement, de technique, et de performances.

Les cavaliers auront la possibilité de faire de la compétition ou de passer les galops (conditions au Centre hippique).